

---

Adresse de la force armée d'Ernée qui invite la Convention à continuer de faire une guerre ouverte au crime et à affermir l'empire des vertus, lors de la séance du 16 germinal an II (5 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la force armée d'Ernée qui invite la Convention à continuer de faire une guerre ouverte au crime et à affermir l'empire des vertus, lors de la séance du 16 germinal an II (5 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 184-185;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_29073\\_t1\\_0184\\_0000\\_7](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29073_t1_0184_0000_7)

---

Fichier pdf généré le 01/02/2023

d'asservir leur patrie; qu'ils tombent sous le glaive de la loi ces scélérats qui ont voulu déchirer le sein de leur mère. Point de grâces pour les coupables; que le cri de la mort s'élève dans toute l'étendue de la République. Plus d'apitoyeurs, plus de modérés. Vous seuls, intrépides Montagnards, vous êtes dignes de tenir les rênes du gouvernement, vous seuls, vous avez sauvé la chose publique; vous seuls méritez notre confiance.

En adoptant avec transport le gouvernement révolutionnaire, les administrateurs du département de la Vienne ont juré de s'y conformer; ils feront exécuter les lois ou périront en les défendant.

Restez à votre poste, sages législateurs, vous avez bien mérité de la Patrie. Maintenez toujours et défendez les droits du peuple, et sa reconnaissance sera sans bornes. »

LAVERGNE (*présid.*), DARDILLAC, GIORRY, GIRAUD, MOREAU, SALLENS, PELCHER, J. D. GENNET (*secrét. g<sup>al</sup>*).

### t

[Poitiers, 4 germ. II. La comm. à la Conv.] (1).

« Citoyens représentants,

Il est donc vrai que la plus horrible des conspirations alloit étendre un voile funèbre sur la surface de la République et que des hommes ultra-scélérats vouloient prendre un bain de sang républicain, et tout dégoûtant encore de leurs forfaits courir au trône, sur un chemin de cadavres déchirés, pour y recevoir, des mains du crime, la couronne de la tyrannie... Barbares! Aveuglés par l'insatiable ambition, avez-vous pu penser qu'un peuple de héros sorti si glorieusement de l'esclavage y rentrerait docilement à votre voix impie? Quoi! vous avez pu croire que l'autel de la Patrie, cimenté du sang du dernier des Capets serait renversé par les vils satellites de vos projets téméraires? Ne sçavez-vous pas que chaque citoyen porte le poignard de Brutus et que ce n'est pas par centaines, mais par millions, qu'on compte parmi nous des Scévolas prêts à exterminer les rois, les dictateurs et triumvirs conspirateurs! Insensés! Allez, allez à l'échafaud porter vos têtes coupables; c'est là l'écueil de toutes les factions. Vous n'y précèderez peut-être pas de beaucoup les secrets assassins du peuple qui machinent encore dans la nuit de l'imposture et du crime. Les rois eux-mêmes coalisés contre notre invincible République, payeront de leurs têtes tous les maux qu'ils causent à l'Europe avilie par le royalisme; car du trône au supplice, il n'y a qu'un pas.

Citoyens représentants, nous vous félicitons d'avoir encore une fois sauvé la République. Restez à votre poste, le salut des peuples vous en impose le devoir sacré. C'est entre vos mains qu'est confiée la boussole du vaisseau de l'Europe; vous devez le conduire au port de la félicité publique; telle est la tâche glorieuse qui vous est confiée. »

P. MALTESTE fils, GOUDET fils aîné, MAURY, TUSSET, GRIMAU, DALLOUX, DESAUX aîné, MILON, SUIRE l'aîné (*subst. de l'agent nat.*), DUVERNOIS, PI-

CAULD, CONJOUX, POUSSIN (*off. mun.*), GUINAUD, l'aîné, GENEST, GRENIER, TATTERY, C. P. JUMEUX, DAVAUCHEUX (*agent nat.*), GERVAIS (*off. mun.*).

### u

[Réunion-sur-Oise, s. d. Le 19<sup>e</sup> rég. de chasseurs à cheval à la Conv.] (1).

« Législateurs,

Les chasseurs républicains du 19<sup>e</sup> régiment à cheval à Réunion-sur-Oise me chargent de vous exprimer nos sentiments. Pénétrés d'admiration de l'énergie que vous venez de développer, de respect pour vos décrets, de reconnaissance pour avoir sauvé encore une fois la patrie, nous vous engageons, braves représentants, à rester fermes à vos postes, comme nous resterons fermes aux nôtres. Défendez-nous des ennemis de l'intérieur; nous vous défendrons de ceux de l'extérieur.

J'ose vous assurer que ce sont les sentiments de tous nos camarades dont les escadrons sont dispersés dans les différentes armées de la République et, s'il nous reste un vœu à former, c'est de voir notre régiment réuni en entier pour charger les satellites des tyrans. Vive la Montagne! Vive la République! »

GUILLIBERT (*m<sup>al</sup>-des-logis*), DELANDRE (*comm<sup>al</sup>*), GODE frère (*s.-lieut.*), RENVOYE (*brigadier*), DUVAL, MONE, BLOUX (*brigadier*), PLACEANT, L. JOSEPH, FOUCARD, DELEAU, MAGAIR, CHANTRE, VINCENT, DAMER, LANGE, TISSIER, AUBRY, SASSANT, RABETTE.

### v

[Ernée, 11 germ. II. L'adjud<sup>t</sup> Boulan, command<sup>t</sup> la force armée, à la Conv.] (2).

« Citoyens représentants,

Encore une fois la République s'est vue à deux doigts de sa perte et encore une fois, il était réservé à nos fidèles représentants de faire triompher la Liberté! Nous allons être les victimes d'une dernière conjuration combinée avec la plus profonde scélératesse. Argus constamment surveillant pour le bonheur du peuple, vous avez, avec des yeux de lynx, pénétré et fait échouer l'horrible complot... Les monstres!... comme ils nous avaient adroitement trompés, pour pouvoir nous égorger plus sûrement!

Le frémissement de l'indignation nous fait expirer la voix sur les lèvres, mais nos cœurs se portent vers vous, et vous disent tacitement : « O vrais amis de l'humanité, phillosophes incbranlables, seul espoir des bons Républicains; « continuez de faire au crime une guerre ouverte; affermissez l'empire des vertus, et l'égalité et la liberté se fixeront à jamais et se complairont au milieu d'hommes tous devenus « vertueux républicains! Vive la République. »

CAUVET (*adjud<sup>t</sup>-major*), JOLLY (*comm<sup>al</sup> le 1<sup>er</sup> b<sup>on</sup> de la Montagne*), BOULAY, PITET (*adjoint à l'adjud<sup>t</sup> g<sup>al</sup>*), FERRAND (*comm<sup>al</sup> le b<sup>on</sup> soldé*), GODIN (*serg<sup>t</sup>-major*), Fréd. DUBUC (*lieut., se-*

(1) C 300, pl. 1054, p. 21. B<sup>n</sup>, 19 germ. (suppl<sup>t</sup>). Débats, n<sup>o</sup> 568, p. 351.

(2) C 300, pl. 1054, p. 26.

(1) C 298, pl. 1038, p. 18.

crét. du 1<sup>er</sup> b<sup>on</sup> de la Montagne), VIRET (lieut.), BRENNONNIÈRE (cap<sup>e</sup>), MANYER neveu, LE FIZELIER, BOIZARD (sous-lieut.), MASSÉ (serg<sup>major</sup> du b<sup>on</sup> de la Montagne), BOULAIS (quartier-maître), SALLÉ, J. RONDEAUX, J. B. PROTEAU, FOUQUE fils, HUBERT (off.), P. MONET (serg<sup>major</sup>), VIGNIERAS (cap<sup>e</sup>), RUELLE, LOYSEAU fils, MAILLARD (musicien de la Montagne), GALLOUN, DOUILLARD, ALLÉZ (cap<sup>e</sup>), TANGUEREL (sous-lieut.), DE BRIE (sous-off.), DELOZIÈRES (serg<sup>major</sup>), CANIVET, DELAVILLE (fourrier), RABASSE (sous-off.), ROUTIÈRE (sous-lieut.), GAMBET (serg<sup>major</sup>), RABAM (sous-off.), ROUTIÈRE (sous-lieut.), GAMBET (serg<sup>major</sup>), Jean QUESNEY (caporal) LE VILLAIN (cap<sup>e</sup>), DURIER (serg<sup>major</sup>).

P. S. — Cette adresse serait revêtue d'une plus grande quantité de signatures, mais les absents sont à courir après les Chouans dont nous espérons vous annoncer l'extinction avant que les bleds renaissent. »

w

[Mont-de-Marsan, s.d. Le C. rév. à la Conv.] (1).

« Fondateurs de la République,

Tandis que vos mains habiles élevaient cet édifice majestueux et durable autant que la Liberté qui le fit naître; tandis que les vœux des Français vous fixaient au poste honorable d'où vous veillez avec tant de succès au salut de la Patrie; lorsque nos mains vous préparaient les couronnes glorieuses que nos cœurs vous avaient déjà décernés quel orage ose vous menacer!... Nos vœux redoublent... Le génie tutélaire des Français le dissipe. Notre espoir renaît et déjà nous voyons dans un heureux présage, la liberté qui triomphe, la République florissante et les sages de la Patrie, heureux du bonheur des Français.

Vertueux Législateurs! des méchants auraient-ils osé attenter à la souveraineté du peuple? Auraient-ils prétendu violer le sanctuaire auguste de la Représentation nationale? Les méchants... qu'ils périssent! Cette victoire est un nouveau triomphe pour vous. Les Français vont imiter vos vertus, et l'opprobre accompagnera les pervers dans une terre étrangère, dans une terre impure, puisqu'elle ne saurait être habitée que par eux.

Pères du peuple, entendez les vœux des enfants de la Patrie, des membres du Comité de surveillance révolutionnaire de Mont-de-Marsan. Au nom de la Sainte Liberté, restez unis et serrez-vous autour de l'arche sainte des Français. Restez à votre poste; nos bras vous y maintiendront. Que fallait-il naguère pour être bon Français, des preuves de civisme? mais combien ont abusé de ce titre précieux. Établissez aujourd'hui la vertu pour base; que celui-là ne soit plus digne d'être Français qui n'aurait point donné des preuves de sagesse et de vertu! »

JOINVILLE, Fr. GILLET (présid.), P. TASTET, J. BARRÈRE (secrét.), LAURAY-LABRANCHE, PELOUX, DEBOUT, Th. MARTRES, SAINT-MARC, MARTEL, LACAZE.

(1) C 298, pl. 1038, p. 17. B<sup>in</sup>, 20 germ. (1<sup>er</sup> suppl.); Débats, n° 570, p. 375.

x

[Provins, s.d.] (1).

« Le conseil général de la commune de Provins, départ<sup>ement</sup> de Seine-et-Marne, à peine a eu connoissance de l'affreuse conspiration dont le but étoit d'égorger la représentation nationale et de renverser la République, qu'il s'est empressé d'exprimer à la Convention son horreur pour les traîtres et la satisfaction qu'il ressentait de voir cette infâme intrigue déjouée. Il est surpris que son adresse n'ait pas paru dans le Bulletin. Il désire que cette omission soit réparée, et que toute la République connoisse les principes républicains que professent les membres du conseil de cette commune. »

34

La société populaire de Fréjus félicite la Convention sur le décret qui ordonne le séquestre des biens des détenus (2).

[Fréjus, 24 vent. II] (3).

« Citoyens représentans,

Ce n'est qu'en déployant la plus grande énergie que vous pourrez atteindre le but de la Révolution. L'indulgence ne seroit aujourd'hui que foiblesse, et la foiblesse nous perdrait. Il faut des mesures fortes et vigoureuses. Il faut que les ennemis de la patrie, que les traîtres qui ont si longtemps déchiré son sein, soient enfin anéantis, et que la Liberté triomphe. Vive votre décret du 8 ventôse courant, qui ordonne la séquestration des biens des détenus.

La Société populaire et républicaine de Fréjus et les autorités constituées y ont applaudi avec transport, mais on ne s'est pas borné à de stériles hommages, on n'a pas perdu le temps à délibérer, on a exécuté. Le même jour des commissaires du district et de la municipalité, accompagnés d'une force armée, se sont transportés dans les maisons des détenus à la même heure; les scellés ont été mis partout. Voilà comme agissent les sans-culottes de Fréjus quand ils entendent la voix de la Sainte Montagne. Ils ont juré une guerre éternelle aux traîtres et aux tyrans; ils tiendront leur parole. S. et F. et Vive la République. »

POUGUES (présid.), RAIMOND aîné (secrét.).  
MARTIN (secrét.).

35

Celle de Vitré la félicite sur l'établissement du gouvernement révolutionnaire (4), sur les nouvelles mesures qu'elle a prises pour punir les conspirateurs, applaudit au décret qui abolit

(1) C 298, pl. 1038, p. 20. B<sup>in</sup>, 20 germ. (1<sup>er</sup> suppl.). Copie non signée.

(2) P.V., XXXV, 5. Débats, n° 570, p. 375.

(3) C 300, pl. 1054, p. 25; B<sup>in</sup>, 20 germ. (1<sup>er</sup> suppl.).

(4) P.V., XXXV, 5. B<sup>in</sup>, 19 germ. (suppl.).